



Par Jean-Louis Stalder, président



Au Spelc, des experts au service de tous les personnels !

Dans un contexte où les réformes se succèdent et où les défis professionnels ne cessent de croître, être bien accompagné est essentiel. Le Spelc est un véritable pilier pour tous les personnels de nos établissements, quelles que soient leur fonction et leur ancienneté.

Notre engagement repose sur une conviction forte : défendre vos droits, vous épauler tout au long de votre carrière et vous représenter dans les instances du personnel et les commissions consultatives mixtes pour faire entendre votre voix. C'est pourquoi nous avons développé un ensemble de commissions, groupes de travail (GT) et services spécialisés, à la hauteur de vos attentes et des réalités du terrain.

Nos commissions (1^{er} degré, 2nd degré, formation, chefs d'établissement du 1^{er} degré, agricole, salariés de l'enseignement privé, retraite, retraités), ainsi que le GT voie professionnelle, sont composés d'experts qui connaissent parfaitement les spécificités de chaque niveau d'enseignement et de chaque étape de votre carrière. Grâce à eux, vous pourrez défendre vos intérêts, faire valoir vos droits à la formation pour mieux anticiper les évolutions du métier et simuler votre retraite pour optimiser la date de votre départ et votre niveau de pension.

Nous sommes pleinement engagés aux côtés des salariés des établissements pour vérifier leur contrat, leur fiche de poste,

leur niveau de rémunération, garantir leurs conditions de travail et apporter un soutien adapté à chaque situation.

Le service des droits sociaux joue un rôle tout aussi crucial. Il vous guide dans vos démarches liées aux congés, aux arrêts maladie, aux accidents de travail ou de service, aux dispositifs d'accompagnement en cas de difficultés personnelles ou professionnelles.



Professionnalisme, écoute et réactivité sont les valeurs qui nous animent.

D'autres commissions (des assemblées statutaires et des votes - Casev, structure, arbitrage) et GT thématiques, ainsi que le pôle communication, apportent leurs compétences pour rendre encore plus efficient notre fonctionnement.

Enfin le service juridique est là pour vous conseiller et vous défendre en cas de litige. Il fait l'objet du dossier de cette édition, pour vous permettre de bien comprendre le rôle primordial qu'il joue dans notre organisation.

Professionnalisme, écoute et réactivité sont les valeurs qui nous animent. Adhérer au Spelc, c'est choisir une force collective qui vous accompagne au quotidien.



Photo de couverture : © Adobe Stock

Spelc
au cœur
de l'action

Organe de la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique
192 bis, rue de Vaugirard
75 015 Paris
Tél. 01 58 10 13 13

Directeur de la publication :
Jean-Louis Stalder
Coordinatrice :
Valérie Doumet

Conception et réalisation :
Bayard Service
23 rue de la Performance
Europarc - BV4
59 650 Villeneuve-d'Ascq
Tél. 03 20 13 36 70
www.bayard-service.com
Numéro de support : 13 000

Secrétaire de rédaction :
Romain Pénisson
Rédactrice graphique :
Nelly Denos

Impression :
Media Graphic (Rennes - 35)



Route : Mailtech (Versen - 14)

CPPAP : 0928 S 06 619
ISSN : 2804-8571

Photos : Spelc, sauf mention contraire



Fédération nationale des SPELC



@FederationSPELC



Fédération nationale des SPELC



spelc.fr



[federation-nationale-des-spelc](https://www.instagram.com/federation-nationale-des-spelc)

